

**Société de développement commercial Destination centre-ville (Montréal centre-ville)**

**États financiers**

**De l'exercice terminé le 31 décembre 2020**



**Société de développement commercial Destination centre-ville (Montréal centre-ville)**

**Table des matières**

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	1 - 2
<b>États financiers</b>	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 16
<b>Renseignements complémentaires</b>	17

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**Société de développement commercial Destination centre-ville (Montréal centre-ville)**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de développement commercial Destination centre-ville (Montréal centre-ville) (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.<sup>(1)</sup>*

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 26 mai 2021

---

<sup>(1)</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113300

**Société de développement commercial Destination centre-ville (Montréal centre-ville)****Résultats****De l'exercice terminé le 31 décembre 2020**

3

	<b>2020</b>	2019
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Cotisations des membres	4 263 407	3 802 094
Subventions (note 12)	695 000	502 000
Commandites (note 15)	29 600	65 950
Commandites sous forme de services (note 16)	171 950	443 129
Événements et honoraires de gestion	6 538	8 158
Contribution - Fondation Montréal centre-ville (note 17)	150 000	-
	<b>5 316 495</b>	4 821 331
<b>Charges</b>		
Événements, promotion et publicité	1 575 089	2 232 365
Propreté et sécurité	1 017 980	1 306 422
Services aux membres	548 882	776 484
Projet - Expérience Centre-Ville Montréal	475 000	500 000
Administration	312 425	728 933
Appui à des projets du secteur	251 550	163 316
Marketing	147 125	55 498
Mauvaises créances	459 954	-
Amortissement des immobilisations corporelles	36 051	50 499
	<b>4 824 056</b>	5 813 517
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant l'élément suivant</b>	<b>492 439</b>	<b>(992 186)</b>
<b>Revenus de placements (relevé A)</b>	<b>102 879</b>	<b>193 111</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>595 318</b>	<b>(799 075)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Société de développement commercial Destination centre-ville (Montréal centre-ville)**

**Évolution des actifs nets**

**De l'exercice terminé le 31 décembre 2020**

4

	Fonds affectés	Fonds de prévoyance	Non affectés	<b>2020 Total</b>	2019 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	1 000 000	990 000	(18 024)	<b>1 971 976</b>	2 771 051
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(475 000)	-	1 070 318	<b>595 318</b>	(799 075)
<b>Solde à la fin</b>	525 000	990 000	1 052 294	<b>2 567 294</b>	1 971 976

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de développement commercial Destination centre-ville (Montréal centre-ville)

**Bilan**

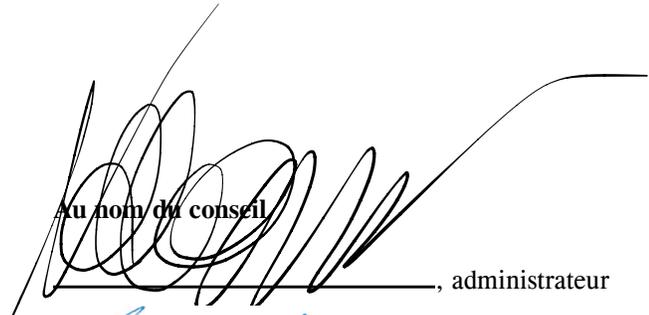
**Au 31 décembre 2020**

5

	<b>2020</b>	2019
	\$	\$
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<b>1 109 757</b>	115 804
Placements temporaires, à la juste valeur	<b>26 763</b>	27 339
Débiteurs (note 4)	<b>769 740</b>	382 640
Taxes à la consommation à recevoir	<b>28 784</b>	167 703
Frais payés d'avance	<b>8 568</b>	9 560
	<b>1 943 612</b>	703 046
<b>Placements de portefeuille, à la juste valeur (note 5)</b>	<b>909 199</b>	1 219 953
<b>Immobilisations corporelles (note 6)</b>	<b>81 766</b>	117 817
	<b>2 934 577</b>	2 040 816
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 8)	<b>367 283</b>	68 840
<b>Actifs nets</b>		
Fonds affectés (note 9)	<b>525 000</b>	1 000 000
Fonds de prévoyance (note 9)	<b>990 000</b>	990 000
Non affectés	<b>1 052 294</b>	(18 024)
	<b>2 567 294</b>	1 971 976
	<b>2 934 577</b>	2 040 816

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

demersbeaulne  
alliés en affaires



**Société de développement commercial Destination centre-ville (Montréal centre-ville)****Flux de trésorerie****De l'exercice terminé le 31 décembre 2020**

6

	<b>2020</b>	2019
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>595 318</b>	(799 075)
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>36 051</b>	50 499
Gain sur la disposition de placements de portefeuille (relevé A)	<b>(29 065)</b>	(66 169)
Gain non matérialisé sur les placements de portefeuille (relevé A)	<b>(40 574)</b>	(38 130)
	<b>561 730</b>	(852 875)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<b>51 254</b>	(288 732)
	<b>612 984</b>	(1 141 607)
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements de portefeuille	<b>(274 885)</b>	(625 237)
Produits de la disposition de placements de portefeuille	<b>655 278</b>	1 073 299
	<b>380 393</b>	448 062
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>993 377</b>	(693 545)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>143 143</b>	836 688
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>1 136 520</b>	143 143

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. Constitution et nature des activités

La Société de développement commercial Destination centre-ville (Montréal centre-ville) (la « société ») a été constituée en vertu de l'article 543B de la charte de la Ville de Montréal le 31 décembre 2001 et a été enregistrée par l'Inspecteur général des institutions financières le 26 avril 1999.

La société est un organisme sans but lucratif voué au développement, à l'amélioration et à la promotion du centre-ville de Montréal. La société a commencé ses opérations financières en mars 2000 à la suite de la réception des premières cotisations.

La société est exemptée de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial.

## 2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif font partie des PCGR canadiens.

### *Constatation des produits*

#### *Cotisations des membres*

Les produits de cotisations des membres sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et que leur encaissement est raisonnablement certain.

#### *Subventions et commandites*

Les produits de subventions et de commandites sont constatés au moment où les dépenses relatives au projet ont été encourues et que les conditions relatives aux subventions ou commandites sont satisfaites. Les produits de subventions et de commandites reçues en lien avec des dépenses non encourues sont comptabilisés à titre de revenus perçus d'avance.

#### *Revenus de placements*

Les revenus de placements temporaires et de portefeuille sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Constatation des produits* (suite)

#### *Apports*

La société applique la méthode du report pour constater les apports, pour autant que les montants puissent être raisonnablement estimés. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les apports non affectés, quant à eux, sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### *Apports sous forme de services*

La société constate les apports sous forme de services lorsque la juste valeur de ces revenus peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et indépendante et que la société utilise ces services pour son fonctionnement régulier.

#### *Événements et honoraires de gestion*

Les produits d'événements sont constatés au moment où l'événement a lieu ou lorsque les services sont rendus. Les produits d'honoraires de gestion sont constatés linéairement sur la durée de l'entente et lorsque les services sont rendus.

#### *Contribution*

Le produit de contribution est constaté lorsque la somme est approuvée par le conseil d'administration et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et les placements temporaires, très liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, ayant une échéance initiale de trois mois et moins.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les méthodes, taux et périodes suivants :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux et périodes</b>
Mobilier et équipement de bureau	dégressif	20 %
Matériel roulant	linéaire	20 ans
Matériel informatique	dégressif	30 %
Matériel de décoration	linéaire	5 ans
Logiciel	dégressif	30 %

### *Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

## 3. Fondation Montréal centre-ville

À la suite d'une résolution de l'assemblée annuelle des membres de la société tenue le 31 août 2006 relativement à l'utilisation des surplus de la société, Fondation Montréal centre-ville (la « Fondation ») a été créée le 22 décembre 2006 par un dirigeant de la société. La Fondation est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de l'article 1260 du Code civil du Québec voué au développement de la vie urbaine sur le plan social et économique du territoire du centre-ville de Montréal.

La société est réputée pour exercer une influence notable sur la Fondation pour les raisons suivantes :

- deux des cinq membres du conseil d'administration de la Fondation siègent également au conseil d'administration de la société;
- la Fondation a des objectifs communs ou complémentaires à ceux de la société;
- la société a le pouvoir de nommer de nouveaux fiduciaires dans le cas où les fiduciaires actuels seraient dans l'impossibilité de le faire.

**3. Fondation Montréal centre-ville (suite)**

La société a effectué un don de 2 000 000 \$ à la Fondation le 22 décembre 2006. Au 31 décembre 2020, l'actif net de la Fondation totalisait 2 461 839 \$ (2 476 855 \$ en 2019).

**4. Débiteurs**

	2020	2019
	\$	\$
Cotisations à recevoir	1 030 795	308 557
Provision pour mauvaises créances	(481 816)	(22 562)
	<b>548 979</b>	285 995
Subventions et commandites à recevoir	122 327	78 236
Contribution à recevoir - Fondation Montréal centre-ville	75 000	-
Intérêts à recevoir	7 010	3 985
Comptes à recevoir - Fondation Montréal centre-ville	16 424	14 424
	<b>769 740</b>	382 640

**5. Placements de portefeuille**

	2020	2019
	\$	\$
Actions cotées en Bourse	334 148	329 302
Titres à revenus fixes	489 811	742 008
Fonds communs de placement	85 240	148 643
	<b>909 199</b>	1 219 953

**6. Immobilisations corporelles**

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	40 565	37 000	<b>3 565</b>	4 456
Matériel roulant	135 330	93 770	<b>41 560</b>	48 326
Matériel informatique	41 710	40 688	<b>1 022</b>	1 460
Matériel de décoration	1 094 633	1 059 330	<b>35 303</b>	63 123
Logiciel	8 594	8 278	<b>316</b>	452
	<b>1 320 832</b>	<b>1 239 066</b>	<b>81 766</b>	117 817

**7. Facilités de crédit bancaire**

La société dispose de facilités de crédit bancaire d'un montant maximal autorisé de 325 000 \$, sous forme de marge de crédit d'un montant de 300 000 \$ et de cartes de crédit de 25 000 \$, renouvelables annuellement. La marge de crédit porte intérêt au taux de base majoré de 0,5 % et est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang sur toutes les valeurs mobilières détenues auprès de la Financière Banque Nationale inc.

**8. Comptes fournisseurs et charges à payer**

	2020	2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>316 782</b>	46 120
Salaires et vacances à payer	<b>35 501</b>	22 720
Revenus perçus d'avance	<b>15 000</b>	-
	<b>367 283</b>	68 840

## 9. Affectation d'origine interne

Le conseil d'administration a affecté des fonds d'une somme de 1 500 000 \$ en 2018 au projet Expérience Centre-Ville Montréal. En 2020, la société a utilisé des fonds d'un montant total de 475 000 \$ (500 000 \$ en 2019).

De plus, au cours de l'exercice 2013, le conseil d'administration a autorisé l'affectation d'une somme de 990 000 \$ au fonds de prévoyance à titre de réserve.

La société ne peut utiliser ces sommes grevées d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 10. Engagements contractuels

La société s'est engagée, en vertu de baux et de contrats, à verser un montant de 47 859 \$ d'ici à 2021.

### *Engagements relatifs aux commandites et contributions*

La société s'est engagée, en vertu d'une entente de commandite, à verser des montants de 400 000 \$ et à fournir des biens et services d'une valeur de 100 000 \$ pour l'exercice 2021.

La société s'est également engagée, en vertu d'une entente de contributions conjointe avec Fondation Montréal centre-ville, à fournir des biens et services d'une valeur de 23 000 \$ dans le cadre d'un projet de développement de l'état du centre-ville de Montréal pour l'exercice 2021.

## 11. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la société a constaté des honoraires de gestion au montant de 2 000 \$ (2 000 \$ en 2019) de la Fondation Montréal centre-ville. Ces montants sont inclus dans les revenus et dépenses de la société. La société a également constaté un produit de contribution de Fondation Montréal centre-ville d'un montant de 150 000 \$ (aucun en 2019).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

**12. Subventions**

	<b>2020</b>
	\$
<b>Projets</b>	
Compteur d'achalandage (note 13)	55 000
Cartographie (note 14)	45 000
Programme temporaire de soutien à la relance commerciale COVID-19	30 000
Campagne de marketing « Gagne tes achats »	45 000
Stations de vélos sanitaires	150 000
Image et identité de Destination centre-ville	75 000
Décorations du temps des fêtes au centre-ville	150 000
Abris de vélos	100 000
Médiation de terrain avec les commerçants et promotion de la zone de chantier	45 000
<b>Total</b>	<b>695 000</b>

**13. Subvention de la Ville de Montréal (projet de compteurs d'achalandage)**

	<b>2020</b>
	\$
<b>Subvention</b>	
Projet de compteurs d'achalandage	55 000
<b>Dépenses</b>	
Services aux membres	55 064
Événements, promotion et publicité	5 191
	<b>60 255</b>
<b>Total</b>	<b>(5 255)</b>

**14. Subvention de la Ville de Montréal (projet de cartographie)**

	<b>2020</b>
	\$
<b>Subvention</b>	
Projet de cartographie	<b>45 000</b>
<b>Dépenses</b>	
Services aux membres	32 982
Salaires et avantages sociaux	25 769
	<b>58 751</b>
<b>Total</b>	<b>(13 751)</b>

**15. Commandites**

	<b>2020</b>	2019
	\$	\$
<b>Projet</b>		
Défilé du père Noël	-	65 950
VIA Rail Canada	29 600	-
<b>Total</b>	<b>29 600</b>	<b>65 950</b>

**16. Commandites sous forme de services**

Au cours de l'exercice, la société a échangé des coûts de publicité en contrepartie de commandites. La juste valeur marchande des services reçus relativement à ces coûts de publicité s'élève à 171 950 \$ (443 129 \$ en 2019) et a été comptabilisée à titre de commandites. La charge correspondante a été comptabilisée dans les événements, promotion et publicité, dont un montant de 75 000 \$ (100 000 \$ en 2019) a été comptabilisé dans Projet - Expérience Centre-Ville Montréal.

## 17. Contribution

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a approuvé une contribution spéciale à la société à titre de soutien pour la réalisation de la mission d'un montant total de 150 000 \$ (aucune en 2019). Au 31 décembre 2020, un montant de 75 000 \$ a été encaissé et le solde à recevoir est présenté dans les contributions à recevoir.

## 18. Ventilation des charges

Au cours de l'exercice, la société a ventilé des charges de fonctionnement général aux activités en fonction de la répartition du temps attribué par les ressources internes aux différentes fonctions prises en charge.

Les charges salariales administratives de 444 052 \$ (492 945 \$ en 2019) ainsi que les charges sociales afférentes de 64 342 \$ (77 710 \$ en 2019) ont été ventilées à raison de 70 % aux services aux membres (75 % en 2019) et de 30 % aux charges d'administration (25 % en 2019).

## 19. Instruments financiers

Les instruments financiers exposent la société à divers risques financiers. Les risques financiers importants découlant d'instruments financiers sont résumés ci-dessous :

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La société est exposée au risque de crédit en raison de ses actifs financiers. La société n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'un tiers.

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux fixe exposent la société à un risque de juste valeur, alors que ceux à taux variable exposent la société à un risque de flux de trésorerie.

## 19. Instruments financiers (suite)

### *Risque de prix*

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La société est principalement exposée au risque de prix en raison de ses placements de portefeuille.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est principalement exposée au risque de liquidité en raison de ses comptes fournisseurs et charges à payer. Compte tenu de son niveau de trésorerie, la société considère que le risque de liquidité est minime.

**Société de développement commercial Destination centre-ville (Montréal centre-ville)**

**Renseignements complémentaires aux états financiers**  
**De l'exercice terminé le 31 décembre 2020**

17

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	\$	\$
<b>Relevé A - Revenus de placements</b>		
Intérêts	<b>42 876</b>	73 196
Dividendes	<b>4 892</b>	30 907
Gain non matérialisé sur les placements de portefeuille	<b>40 574</b>	38 130
Gain sur la disposition de placements de portefeuille	<b>29 065</b>	66 169
Perte de change	<b>(4 978)</b>	(648)
Frais de gestion	<b>(9 550)</b>	(14 643)
	<b>102 879</b>	193 111